



Franchimont, le 13 avril 2015

Communiqué

Lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'Association des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui s'est déroulée le vendredi 10 avril 2015 à Mettet, la création le 11 décembre 2014 auprès du tribunal de commerce de Charleroi, d'une ASBL dénommée « LES MARCHES DE L'ENTRE SAMBRE ET MEUSE » dont le siège est situé à 55, Chaussée de Lodelinsart – 6060 Gilly (n° d'entreprise : 0506.753.338) a été abordée.

Le Comité Exécutif de l'AMFESM tient à préciser que cette ASBL n'a rien à voir avec l'Association des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ».

Cette ASBL a été créée par une partie des Voltigeurs de la Marche Sainte-Rolende de Gerpinnes Flaches.

Nous invitons nos Membres à être vigilants et de ne pas confondre les deux groupements.

Pour le Comité Exécutif,

E. Vandeloise
Secrétaire

**Association des
Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse**
www.amfesm.be

Président:

Gérard Adam

Rue Saint-Gangulphe, 2

B-5620 Florennes

Tel. 071-68 96 88

president@amfesm.be

Secrétaire:

Erik Vandeloise

Rue de Stoumont, 30

B-5600 Franchimont

Tel. 071-22 82 11

secretaire@amfesm.be

Trésorier:

Jacques Maudoux

Quartier de la Fontaine, 11

B-5620 Hemptinne

Tel. 071-66 60 52

tresorier@amfesm.be